

Les 2^{èmes} Assises Nationales de la Lecture

LE COLLOQUE

INTRODUCTION À LA PREMIÈRE PARTIE

RÉALITÉ DES VILLES LECTURES

Des villes-lecture existent... on peut en rencontrer ! C'est à cette réalité, proposée sous forme de charte il y a 6 ans par l'AFL, qu'est consacrée la première partie des Assises.

Le projet de ville-lecture a tout de suite rencontré un grand intérêt. Sa traduction dans les faits s'est avérée néanmoins difficile. Est-ce parce que la proposition que Jean Foucambert rappellera en exposant quelles réflexions l'ont fait naître et quels objectifs étaient visés - était accompagnée de conditions que les 6 ans écoulés ont fait apparaître comme peu réalistes et trop ambitieuses ?

Des politiques communales de lecture ont été néanmoins mises en œuvre ici ou là et Suzy Garnier en faisant l'historique d'une réalisation concrète à laquelle elle a largement contribué celle de Nantes, nous en fera comprendre les difficultés mais aussi les points d'appui et montrera à quels obstacles se heurte la volonté d'introduire une cohérence dans les nombreuses actions en faveur de la lecture dont beaucoup de villes sont le théâtre. La concertation et le partenariat, qui vont à l'encontre d'habitudes et affrontent des logiques institutionnelles différentes, ne se décrètent pas. Il y faut du temps.

Bernard Pudal se placera dans une autre optique, celle du sociologue qui tente de démêler les enjeux du discours tenu sur la lecture depuis une quinzaine données, discours qui traverse chacun des acteurs et qui contribue souvent à obscurcir le problème.

Au cours de cette matinée et grâce aux intervenants, nous essaierons donc de mieux cerner ce que requièrent des politiques municipales de lecture, ce qu'il convient d'entendre sous les termes de ville-lecture.

L'ÉCRIT, CE QUI LIE LA VILLE

Regard sur un premier mandat des Villes-Lecture

Propos introductif de Jean FOUCAMBERT
chercheur à l'INRP

J'ai l'intuition que mon intervention devrait être utile mais ne suis pas assuré de la mener à bien. Au début d'un colloque, on se trouve, en effet, devant cette difficulté d'avoir à préciser ce qui devrait en être la logique alors que celle-ci est à construire à travers ce qu'il y sera dit et débattu. Je sollicite donc votre indulgence et vais commencer par un rapide rappel.

La première mention de Ville-Lecture a été faite par l'Association Française pour la Lecture en 1989 à partir de son analyse des difficultés observées dans ce qu'il est convenu d'appeler le

partenariat et la mise en cohérence des actions au sein des collectivités locales. Nous avons, à cette époque, déjà créé des centres de classes-lecture comme réponse au besoin de réflexion et de formation communes des acteurs intervenant dans un quartier ou une commune : à l'occasion d'un stage de 2 à 3 semaines portant sur la lecture et les écrits et destiné à des classes d'école élémentaire ou de collège, ce qui était visé, c'était de faire travailler ensemble les co-éducateurs (enseignants, professeurs de collège, animateurs de quartier, responsables du soutien scolaire, bibliothécaires, membres d'association...) venant du quartier ou de la commune de ces classes. Mais, pour faire venir en formation, à l'occasion d'un stage destiné à des écoliers, 8 ou 10 adultes dont une grande partie appartient au personnel communal ou à la vie associative, il fallait établir localement un accord sur le paradoxe apparent d'une telle opération. Car s'il est légitime de se transplanter pour une classe de neige, de mer ou de découverte, il est moins évident de devoir quitter son établissement scolaire afin de mieux se consacrer à la lecture. Un tel accord dépend de la volonté d'une municipalité de ne pas enfermer la question de la lecture dans l'école ou dans la bibliothèque, d'en faire une question de politique globale au moins à l'échelle d'un quartier et d'investir dans une action de formation conjointe des différents acteurs.

Nous sommes alors naturellement passés du projet de classes-lecture à celui de ville-lecture : l'affirmation pour une municipalité qu'une politique de lecture ne se réduit pas au financement et au soutien des différents acteurs mais à une réflexion avec eux pour, collectivement, construire une stratégie cohérente et évolutive. L'idée a plu mais, au-delà de l'idée, l'utilisation apparaît, six ans après, toujours aussi difficile. Ce qui montre que les structures supposées pacificatrices que nous proposons ne l'étaient pas assez. Le dossier qui vous a été remis contient précisément la Charte que nous avons alors imaginée (Cf. les annexes à ces Actes) qui peut être maintenant lue comme une contribution à l'Histoire.

Les avancées sur lesquelles nous devons réfléchir ont été le résultat du volontarisme d'acteurs souvent isolés et dont beaucoup sont heureusement présents dans cette salle : notamment autour de la Préfecture de la Région PACA et des services collaborant avec elles qui ont lancé un concours sur projet et, tous les ans, aidé quelques villes-lecture sélectionnées par un jury national ; ailleurs, ce sera, entre autre, Brioude grâce au travail de Pierre Badiou ou Nantes dont Suzy Garnier nous dira tout à l'heure comment les choses s'y sont déroulées.

On peut considérer ces Assises comme l'opportunité d'une nouvelle étape. L'expérience accumulée au cours de ces 6 années ouvre des perspectives à l'exigence reconnue que les questions de lecture doivent se poser autrement que dans une recherche de partenariat mettant en relation des actions qui restent définies par la logique de chacun des partenaires. Faire un état des lieux, c'est constater que les acteurs se pensent d'abord par leur institution dont le fonctionnement et les finalités découlent d'un mandat hérité du centralisme. Il faut donc rester modeste quant à l'existence, en matière de lecture, de politique locale définie à partir des réalités locales. L'essentiel des énergies, on le sait, s'épuise à nouer des coopérations autour d'actions ponctuelles et le temps n'est pas encore venu qui permettrait, à l'inverse, que les actions soient conçues à partir d'une analyse commune et des besoins et des moyens globalisés que constitue l'ensemble des partenaires.

Ces Assises voudraient donc aider les collectivités locales à analyser les voies d'une politique dont chacun pressent la nécessité et dont tout le monde redoute déjà les premiers pas : en quoi la cohérence d'une politique globale de lecture définie avec tous les partenaires peut-elle infléchir la

logique des institutions auxquelles ils appartiennent, sans pour autant les déposséder de leur spécificité ? Alors, qu'est-ce qui nous permettra, demain soir, de penser que ces Assises ont été utiles ? Vous voyez que je me retrouve presque dans la situation de certains congrès syndicaux de ma jeunesse dont les rapports terminaux étaient, disaient les uns, rédigés avant le début des travaux afin, disaient les autres, de réduire la tension du débat ! Le premier indice de réussite s'observerait si chacun repartait avec une vision plus claire de la nature et des enjeux de l'écrit. Ce que l'on discerne mieux aujourd'hui, c'est la spécificité de l'écrit en tant que langage, c'est-à-dire en tant qu'instrument nécessaire à des opérations intellectuelles qui sont difficiles sans lui.

Il existe une manière de penser, singulière pour qu'elle participe vision d'ensemble afin d'avoir de nouvelles prises sur elle et donc d'en travailler l'expérience à l'élaboration d'une nouvelles transformation. Il existe donc une "raison graphique" et c'est l'accès de tous aux usages de cette pensée théorique qui est la raison première des batailles pour la lecture. Ces opérations intellectuelles spécifiques sont celles par lesquelles s'exercent une mise à distance, une décontextualisation, un allègement de la contrainte séquentielle qui caractérise le langage oral et fait qu'on ne sait dire qu'une chose à la fois, condition indispensable d'une pensée créatrice. L'écrit fait bénéficier la pensée des effets d'une autre contrainte, celle de la simultanéité, du tout présent en même temps, qui oblige, cette fois, à travailler, non le mouvement, mais la cohérence entre les parties, entre les moments.

L'écrit est alors le langage qui permet de construire des systèmes, l'instrument du passage à la théorie, du déplacement que constitue chaque aventure individuelle, chaque histoire et chaque événement vers une règle possible ou nouvelle qui en rend compte, qui en dit un sens. Un sens, et non le sens d'où l'enjeu que représente la maîtrise de l'écrit dans toutes les pratiques de domination et de pouvoir, de lutte et d'émancipation.

L'écrit est bien cette fonction algébrique du langage qui fait passer de l'interminable empilement de situations répétitives à leurs classes et la littérature n'est jamais que l'usage le plus élaboré du langage écrit pour imposer de la perspective, de la vision du monde et donc aussi de la "naturalisation". Si bien que ce qui est fâcheux dans les 70 à 80% de non lecteurs ou de lecteurs épisodiques, ce n'est pas d'abord un déficit de consommation de livres, ce n'est pas d'abord la courbe désespérément stable des statistiques de la bibliothèque municipale qui donne des angoisses à l'adjoint à la culture ayant à défendre son budget, ce qui est fâcheux, c'est un déficit, à l'échelle du pays, de pensée abstraite et théorique, c'est une stagnation de la composante intellectuelle explicite dans toute activité humaine. Et cette stagnation est dangereuse à 2 niveaux :

- au niveau économique et de l'emploi car la mutation du travail exige de plus en plus de recours à cette pensée abstraite dont l'écrit est l'instrument. Il n'est pas sûr que l'évolution de l'emploi oblige à lire davantage mais il est certain que cette évolution requiert une part toujours plus grande de réflexivité et de théorisation. La création d'emplois aujourd'hui passe par une infrastructure des zones industrielles qui a pour constituant l'intelligence.

Aussi, une ville-lecture est-elle portée par l'adjoint chargé des affaires économiques qui se tourne avec inquiétude vers ses collègues de la culture ou de l'éducation en leur disant : *"Mais qu'est-ce que vous faites ? Nous n'avons que trop tardé à investir dans la raison graphique !"*

- au niveau démocratique car la course à l'abîme et au non-sens où nous engageant nos élites, par

ailleurs excellents lecteurs, rend indispensable la levée en masse de toutes les intelligences. Quel maire et quel conseil municipal n'en seraient pas convaincus et ne se sentiraient pas responsables de promouvoir la condition nécessaire mais pas suffisante, de toute transformation, cette capacité d'interpréter et de construire des systèmes.

Le second indice de réussite sera à trouver dans la manière dont les communes présentes à ces secondes Assises souhaiteront s'impliquer dans l'organisation des troisièmes. Notre espoir, et je parle au nom de l'ensemble du Comité d'organisation, serait d'avoir fait exister une structure de travail dont vous souhaitiez de toute urgence vous emparer comme d'un outil de réflexion, d'échange et de formation désormais indispensable dans votre développement de Ville-Lecture. Nous reprendrons d'ailleurs rapidement contact avec toutes les municipalités présentes ou représentées ici pour réfléchir aux actions à conduire qui prépareront les Assises de 1997. Les deux journées qui s'ouvrent seront réussies si vous êtes ensuite nombreux à penser les prochaines.

Souhaitons-nous bon courage.

Jean Foucambert